

## **Football scolaire division 1 du RSEQ**

### Cadre de référence 2021-2024

#### **Nombre idéal d'équipes**

Entre huit (8) et douze (12) équipes.

#### **Calendrier de compétition**

Le comité de ligue déterminera annuellement le format du calendrier, en respectant le nombre de matchs suivants :

##### Hors-concours (toute activité contenant plus d'une équipe)

Maximum de 2 événements

##### Saison régulière

Maximum de 9 matchs

##### Éliminatoires

Maximum de 3 matchs

#### **Composition des équipes**

##### Joueurs réguliers

Minimum de trente-cinq (35) joueurs

#### **Évaluation des équipes**

##### Prémises de base

1. Les équipes sont évaluées ANNUELLEMENT et sont reléguées selon leurs performances des deux dernières saisons s'il y a lieu.
2. Un formulaire d'évaluation de la saison devra être complété annuellement par les équipes.
3. Le comité d'acceptation et d'évaluation approuve ou refuse le déplacement des équipes, au plus tard le 15 février de l'année en cours (exceptionnellement le 15 mars pour la saison 2021).
4. Les équipes peuvent faire une demande de relégation volontaire aux dates de renouvellement prévues et en respect de leur engagement à participer au programme pour une durée minimale de 2 ans.

## Relégation

Les équipes reléguées sont automatiquement acceptées au niveau inférieur (D1 vers D2).

Une équipe ayant gagné une moyenne de 35% et moins de ses matchs en saison régulière lors des deux dernières années, soit celle en cours et la précédente<sup>1</sup>, est susceptible d'être reléguée dans la division 2. Pour les fins de calcul, un match nul équivaut à 0,5 victoire. Les victoires acquises en éliminatoire s'appliquent dans le calcul du pourcentage tandis que les défaites en éliminatoires ne comptent pas.

À la suite d'un avis formel du comité d'acceptation et d'évaluation, une équipe peut être sanctionnée en allant jusqu'à la relégation dans la division inférieure, notamment sur les critères suivants : la performance, la réussite scolaire, l'encadrement pédagogique, l'encadrement sportif et tout autre critère jugé important par le comité d'acceptation et d'évaluation.

## Promotion

Une équipe désirant accéder à la Division 1 doit répondre aux critères suivants :

1. L'équipe doit obligatoirement provenir de la Division 2.
2. L'équipe de niveau provincial ayant gagné une moyenne de 70% et plus de ses matchs en saison régulière lors des deux dernières années, soit celle en cours et la précédente<sup>1</sup>, est admissible à déposer une demande d'adhésion à la division 1. Ce critère de performance s'applique pour la même catégorie d'âge que la candidature. Pour les fins de calcul, un match nul équivaut à 0,5 victoire. Les victoires acquises en éliminatoire s'appliquent dans le calcul du pourcentage tandis que les défaites en éliminatoires ne comptent pas.

## Admission des nouvelles équipes

Les candidatures sont étudiées par le comité d'acceptation et d'évaluation, tel que prévu dans la politique organisationnelle du RSEQ.

Une nouvelle équipe débute officiellement ses activités la saison suivant son acceptation.

L'admission d'une nouvelle équipe au sein de la ligue division 1 sera planifiée en prévoyant une croissance contrôlée afin d'atteindre un nombre optimal d'équipes. Il sera recherché une répartition d'équipes sur tout le territoire provincial en tenant compte de plusieurs facteurs, notamment le calibre de jeu.

---

<sup>1</sup> Exception : pour toute année en situation de COVID-19 sans saison régulière, utiliser les résultats de la dernière année où votre équipe a disputé ses matchs en saison régulière.

Cadre de référence	Standard minimal à respecter
Nombre d'entraînements TERRAIN / semaine	3 à 5 entraînements / semaine en saison
Nombre d'heures / séance TERRAIN	90 à 120 minutes / séance
Nombre d'entraînements HORS-TERRAIN / semaine (Vidéo et préparation physique)	Minimum 1 à 2 entraînement(s) / semaine en saison
Fréquence compétitions / semaine	1 match / semaine
Calendrier annuel	Dépôt obligatoire d'un plan annuel inclus dans l'évaluation des équipes Préparation : janvier à août Compétition : août à novembre
Préparation pré-saison	Maximum 3 semaines avant le premier match de la ligue
Durée du macro cycle (préparation et compétition)	45 semaines
Formation des entraîneurs / niveau de qualification requis <a href="#">Conformément aux exigences de Football Québec.</a>	L'entraîneur chef: <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Introduction à la compétition PNCE</li> <li>2. Prendre une tête d'avance PNCE</li> <li>3. Contact sécuritaire</li> </ol> Les coordonnateurs : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Introduction à la compétition PNCE</li> <li>2. Prendre une tête d'avance PNCE</li> <li>3. Contact sécuritaire</li> </ol> Les entraîneurs de position : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Volet position de la formation Introduction à la compétition PNCE</li> <li>2. Prendre une tête d'avance PNCE</li> <li>3. Contact sécuritaire</li> </ol> Tous les entraîneurs doivent avoir suivi la formation Atelier 3R du RSEQ.
Encadrement d'équipe minimal en compétition	Un entraîneur-chef Minimum de 4 entraîneurs-adjoints Un thérapeute respectant les normes de sécurité de Football Québec